

Séminaire interuniversitaire. Izieu, 20-24 mars 2017

PRESENTATION

Dans le cadre du projet « MEMOIRE » de l'Université *Jean Moulin* de Lyon et à l'occasion du trentième anniversaire de la tenue du procès de *Klaus Barbie* devant la Cour d'assises du Rhône, le Centre de droit pénal de l'Université de Lyon (CDP) et l'Equipe poitevine de Recherche et d'Encadrement Doctoral en Sciences Criminelles de l'Université de Poitiers (EPRED) organisent, en collaboration avec la Maison d'Izieu (Mémorial des enfants Juifs exterminés), un séminaire de Master II intitulé :

**« LE ROLE DES PROCES DANS LA CONSTRUCTION MEMORIELLE
DES CRIMES DE MASSE »**

Un séminaire pilote a été organisé avec succès en 2015-2016 entre l'Université de Poitiers et la Maison d'Izieu, à la suite d'une longue et étroite collaboration pédagogique et scientifique.

En 2016-2017, la Maison d'Izieu a souhaité ouvrir ce partenariat aux universités lyonnaises et pérenniser ce séminaire pour une durée d'au moins cinq ans.

Le Centre de droit pénal de l'Equipe de droit privé de l'Université *Jean Moulin* (EA 3907) a répondu à l'appel et propose aux étudiants lyonnais du Master II « Droit pénal », de participer avec des étudiants du Master II « Droit pénal approfondi et sciences criminelles » de l'Université de Poitiers, au premier de ces cinq séminaires.

METHODOLOGIE

Ce séminaire suppose de recenser, parmi les crimes de masse, **les génocides et crimes contre l'humanité commis au cours du XX^e Siècle**, en distinguant entre ceux qui ont été suivis d'un procès et les autres.

OBJECTIF

L'objectif est de mettre en évidence le rôle des « procès » dans la construction de la mémoire, en comparant les situations avec procès et sans procès, puis en essayant de mesurer, dans les situations de crimes de masse suivis de procès, l'impact des options procédurales retenues sur la construction de la mémoire.

PARTICIPANTS AU SEMINAIRE

- Les étudiants des Master II « Droit pénal approfondi et sciences criminelles » de Poitiers et de « Droit pénal » de Lyon ;
- Universitaires et responsables de la Maison d'Izieu, organisateurs du séminaire : Bernadette Aubert, Nathalie Huchard, Elisabeth Joly-Sibuet, Michel Massé, Xavier Pin, Dominique Vidaud ;
- 7 ou 8 intervenants extérieurs, experts nationaux ou internationaux présenteront le point de vue des observateurs, celui des génocidaires et celui des victimes.

PROGRAMME

Lundi 20

- 10 h.
Accueil. Découverte des lieux. Visite guidée de la Maison et première partie de l'exposition permanente.
- 14h30.
Le séminaire. Introduction et organisation. Présentation des participants.

(Entre 17 et 17h30, possession des chambres à la Maison des Isles)

Mardi 21

- Matin (9/12h).
Les étudiants du M2 de Lyon, le procès Barbie, Visionnement (extraits).
- Matin et après-midi.
Procès Barbie et mémoire d'Izieu.
Visite de la troisième partie de l'exposition. Intervention de Geneviève Erramuzpé.
- Après-midi (14/18h).
Les étudiants du M2 de Poitiers, les procès Touvier et Papon
Visite de la deuxième partie de l'exposition. De Nuremberg à La Haye. Juger les crimes.

Mercredi 22

- Matin (9/12h)
Allemagne, Orane Dornier, Kiyomi von Frankenberg, doctorantes, Université de Cologne
Italie, Marco Bortoluzzi, docteur
- Après-midi (14/18h)
Cambodge, Marcel Lemonde, ancien juge d'instruction (CETC)
Hongrie, Agnès Tarr, Maître de conférences, Université de Debrecen, Hongrie

Jeudi 23

- Matin (9/12h). *Typologie des situations : restitution du travail réalisé par les étudiants. Discussion générale, débat, ajustement...*
- Après-midi (14/18h)

Japon, Yuji Shiratori, Professeur, Université de Kanagawa, Yokohama (Japon)

Les procès devant la Cour pénale internationale, Gilbert Bitti, Juriste, Cour pénale internationale

Vendredi 24

- 9h. Le témoignage des génocidaires, Damien Scalia, Professeur, Université libre de Bruxelles
- 11h. *Bilan des travaux*